

Montréal, 28 septembre 2020



1- Procédure de retour en classe suite à des symptômes similaires à la COVID-19

À partir de cette semaine, je vous informe qu'un formulaire doit être rempli par vous les parents au moment du retour à l'école de votre enfant à la suite d'une absence pour des symptômes liés à la COVID-19. Il s'agit d'un formulaire d'engagement du parent pour le retour d'un enfant à l'école. Voici à quoi ressemble le formulaire. Il est en pièce jointe.

Centre de services scolaire de Montréal Québec

Formulaire d'engagement du parent pour le retour d'un enfant à l'école

Nom et prénom de l'enfant :

Mon enfant ayant été absent de l'école à la suite d'une contamination potentielle ou confirmée à la COVID-19 et par considération pour la santé et la sécurité des enfants et des adultes qu'il côtoie en milieu scolaire, **j'atteste qu'une des raisons suivantes permet son retour :**

- après une observation de 24 heures, les symptômes que présentait mon enfant se sont résolus sans prise de médicaments;
- mon enfant a reçu un résultat négatif au test de la COVID-19 et ne présente plus de symptômes;
- mon enfant a reçu un résultat positif de COVID-19 et a observé les 10 jours d'isolement prescrits par la santé publique;
- mon enfant a reçu d'un professionnel de la santé un diagnostic autre que de COVID-19 qui explique les symptômes observés;
- la période d'isolement à la maison prescrite par la santé publique est maintenant terminée;
- mon enfant n'a pas été évalué par un médecin et n'a pas passé un test de dépistage de la COVID-19, mais il a été en isolement à la maison pour une période de 10 jours à partir de l'apparition de ses symptômes;
- autre raison (préciser) :

Nom du parent (lettres moulées) :

Signature du parent

Date :

Vous devez faire parvenir ce formulaire à l'école de votre enfant. Vous pouvez l'imprimer ou l'enregistrer et le faire parvenir à l'école par courriel. Merci de votre collaboration!

Bref, que votre enfant ait passé un test de dépistage ou non, vous devez maintenant remplir ce formulaire et l'acheminer à la secrétaire dès que votre enfant revient à l'école après avoir eu un de ces symptômes: fièvre, perte du goût ou de l'odorat, toux nouvelle ou aggravée, essoufflement, difficulté à respirer, maux de ventre, vomissements, diarrhée, mal de gorge, nez qui coule ou congestion, grande fatigue, perte d'appétit importante ou douleurs musculaires généralisées.

Bien sûr, nous ne le souhaitons pas, mais advenant un cas de contamination confirmée, le même formulaire devrait être rempli et retourner à l'école. J'en profite d'ailleurs pour vous remercier de votre grande collaboration. Tous les parents sont proactifs et nous communiquent clairement les raisons des absences de leurs enfants. Cela facilite grandement notre travail!

Voici l'adresse de la secrétaire : champagnefr@csgm.qc.ca

2- Message pour les familles ayant un enfant qui entrera au préscolaire à la rentrée scolaire 20-21

Le processus d'admission

Selon notre processus d'admission, les fratries des familles dont un enfant fréquente déjà l'école Atelier sont priorisées. Si vous avez une enfant qui entrera au préscolaire à la prochaine rentrée, **il est important de procéder à son inscription.**

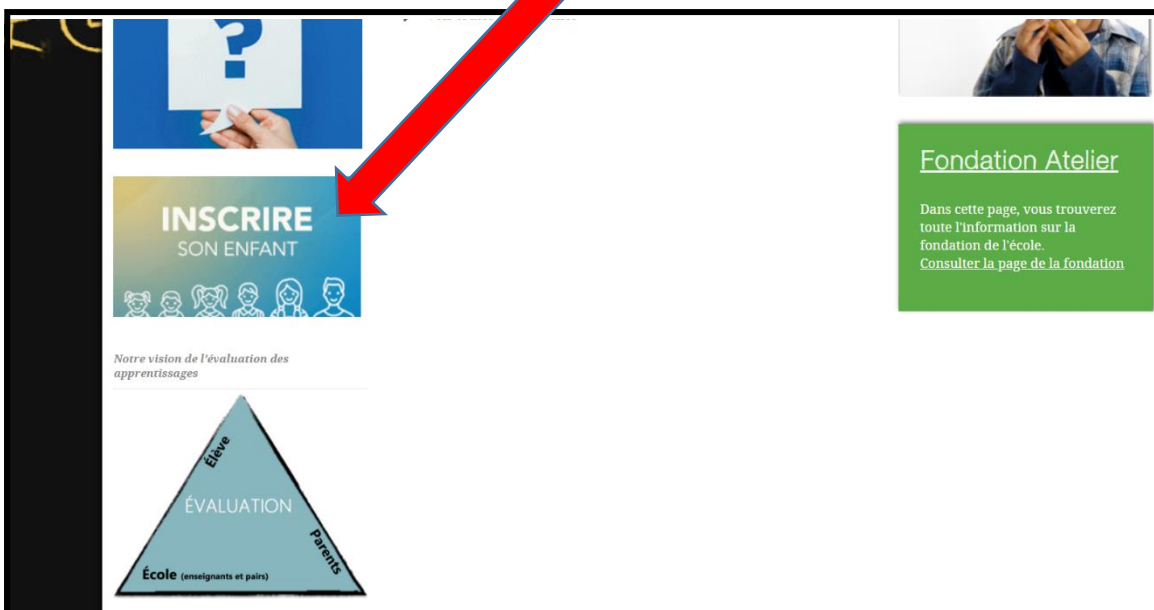
De plus, dans le cadre de notre processus d'admission, **votre participation aux soirées d'information obligatoires est fortement recommandée**, même si vous connaissez déjà la philosophie de l'école. L'équipe est d'avis que vos connaissances sur le milieu ne feront qu'enrichir les discussions avec les futurs nouveaux parents. Cette année, les rencontres seront virtuelles. Elles auront lieu les 15 et 22 octobre à 19h00.

Vous devrez vous inscrire pour recevoir l'invitation. Le formulaire d'inscription aux soirées devrait être en ligne le 2 octobre. <https://atelier.csdm.ca/campagne/>

L'inscription

Habituellement pour l'inscription, les parents des fratries venaient aux portes ouvertes et recevaient tous les documents nécessaires. Cette année, comme les portes ouvertes sont virtuelles, voici comment vous devrez procéder :

- 1- Prendre connaissance de la procédure d'inscription : <https://atelier.csdm.ca>
Cliquer sur *Inscrire son enfant*



- 3- Remplir le formulaire d'inscription et le signer https://www.csdm.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/Formulaire-admission_P121.pdf

- 4- Faire parvenir les documents suivants à la secrétaire: champagnefr@csdm.qc.ca

- Le formulaire d'inscription signé
- Le certificat de naissance (le photographier ou le numériser)
- Les 2 preuves d'adresse (les photographier ou les numériser)

- 5- Passer à l'école entre le 5 et le 25 octobre afin de nous montrer les documents originaux (certificat de naissance et preuves d'adresse)
HEURES D'OUVERTURE: DE 7H30 À 11H30 ET DE 12H30 À 15H00

Si vous voulez aussi participer aux portes ouvertes virtuelles, vous pouvez vous inscrire dès maintenant, toujours sur notre site internet.



2^e et dernier rappel :

sondage concernant les outils technologiques

Merci d'avoir répondu au sondage qui vous a été envoyé par le titulaire de votre enfant. Tout le monde a répondu!

Si cela n'est pas déjà fait, **il est essentiel de remplir aussi le sondage du CSSDM**. Je viens d'apprendre qu'il servira aussi à des fins de statistique. Seulement 139 parents y ont répondu à ce jour. Merci beaucoup de votre collaboration!

https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=0bLmbDdGI0qsfSVDuUeXHxWZPBUBg6tBsr_HAjDO60dUMzk4N1dPNUE1UjM2TIVKREFTTIRRWDNQN4u

Bonne journée!

Sophie Daigle
Directrice